

PARTIE III – ACCORD ET CONSENTEMENT DU REQUÉRANT

NOTA : TOUTE PERSONNE QUI FOURNIT SCIEMMENT DES RENSEIGNEMENTS FAUX OU TROMPEURS EN PRÉSENTANT UNE DEMANDE AFIN D'OBTENIR LE PERMIS D'ACHETEUR FERA L'OBJET DE POURSUITES EN APPLICATION DE LA LOI.

Certains renseignements fournis sur le formulaire de demande approuvé seront communiqués à l'Agence du revenu du Canada et à Services Nouveau-Brunswick conformément aux dispositions de la *Loi sur les identificateurs communs*. (Nota : Services Nouveau-Brunswick peut transmettre ces renseignements à d'autres organismes publics, à certaines fins, conformément aux dispositions de la *Loi sur les identificateurs communs*.)

Certains renseignements obtenus pour la période de déclaration sur les achats de carburant (c. f. la partie II de la présente demande) peuvent être communiqués à l'Agence du revenu du Canada conformément à la Loi sur l'administration du revenu.

En signant la présente demande, je certifie et j'accepte par les présentes ce qui suit :

- Je me livre à une exploitation commerciale et tous les renseignements fournis dans la présente demande, et tout document qui y est annexé, sont vrais, exacts et complets à tous égards;
- J'observerai toutes les dispositions de la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants* et de son règlement d'application;
- Je tiendrai et je conserverai les registres qui contiennent les renseignements suivants pour l'ensemble du carburant exempté de la taxe, du carburant taxé et de l'essence taxée achetées, acquises, consommées ou utilisées :
 - (a) la date de chaque achat ou acquisition de carburant exempté de la taxe, de carburant taxé et d'essence taxée;
 - (b) le nom et l'adresse de la personne de qui le carburant exempté de la taxe, le carburant taxé et l'essence taxée ont été achetés ou acquis;
 - (c) le nombre de gallons ou de litres de carburant exempté de la taxe, de carburant taxé et d'essence taxée achetés ou acquis;
 - (d) le type de carburant exempté de la taxe, de carburant taxé et d'essence taxée achetés ou acquis;
 - (e) le(s) véhicule(s) ou l'équipement dans lequel le carburant exempté de la taxe, le carburant taxé et l'essence taxée ont été consommés, les tâches accomplies par ce véhicule ou cet équipement et le nombre d'heures de service consacrées à chaque tâche.
- Je consens à ce que des échantillons de carburant soient extraits des véhicules, des machines et de l'équipement qui appartiennent à mon entreprise ou dont l'utilisation est associée à celle-ci dans mon établissement, aux lieux de travail et dans le cadre de contrôles routiers au hasard afin de déterminer la présence de carburant marqué ou coloré;
- J'accepte que mon inobservation de ces dispositions constituera un motif de révocation de mon permis d'acheteur.

Pour terminer, je certifie par les présentes que tous les renseignements fournis dans les différentes parties de la présente demande et dans tout document soumis à son appui sont vrais, corrects et complets à tous égards.

Montant inclus : _____ \$ **Nota : Les droits relatifs à un permis d'acheteur s'établissent à 12,50 \$ (valide pendant un an) et est payable à l'ordre du ministre des Finances.**

Nom du requérant ou de la personne autorisée à signer en son nom
(en caractères d'imprimerie)

Date

Signature

(Nota : un signataire autorisé, qui comprend un propriétaire, un partenaire, un administrateur, un gestionnaire ou toute autre personne autorisée par le requérant, doit signer le présent formulaire.)

Veillez poster votre demande et adresser vos questions au :

Finances et Conseil du Trésor
Division de l'administration du revenu
Place Marysville, C.P. 3000,
Fredericton, NB E3B 5G5

Téléphone : (800) 669-7070
Télécopieur : (506) 457-7335

Les renseignements personnels que contient le présent formulaire sont recueillis en vertu de la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants, et seront utilisés à des fins de délivrance d'une licence et pour l'administration nécessaire de celle-ci. Si vous avez des questions concernant la collecte et l'utilisation de ces renseignements, veuillez communiquer avec le gestionnaire Administration de l'impôt, Finances et Conseil du Trésor, C.P. 3000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5G5. Téléphone : 1-800-669-7070; courriel : wwwfin@gnb.ca.

IMPORTANT : Pour que sa demande soit traitée, le requérant doit avoir rempli les parties suivantes :

- ✓ Partie I - Renseignements sur le requérant
- ✓ Partie II - Renseignements sur les activités
- ✓ Partie III - Accord et consentement du requérant (le requérant doit signer et dater le formulaire)